

MASTER 1^{ÈRE} ET 2^{ÈME} ANNÉE MENTION ADMINISTRATION PUBLIQUE PARCOURS ACTION ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EN EUROPE (AECCTE)



OBJECTIFS DU PARCOURS

Ce parcours a pour objectif de former et préparer des cadres du secteur public ou privé local et plus précisément de :

- Leur sensibiliser à la régionalisation des stratégies de développement ;
- Leur permettre de concevoir et de mettre en œuvre des politiques de coopération et d'échanges décentralisés et internationaux (soutien aux projets culturels et éducatifs, protection de l'environnement, aménagement touristique,...) ;
- Leur permettre de conduire des programmes d'implantation locale ou de développement extérieur (aide à l'implantation et au fonctionnement des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et Très Petites Entreprises (TPE), recherche et innovation en matière technologique...).

DÉBOUCHÉS

Le parcours est destiné à des étudiant.es dont les origines disciplinaires peuvent être diverses : droit, administration économique et sociale (AES), sciences économiques, science politique... De la même façon, il peut conduire vers différents secteurs d'activités professionnelles :

- Institutions européennes ;
- Administration d'État (centrale et déconcentrée) ;
- Collectivités territoriales et intercommunalités ;
- Associations locales de développement ;
- Structures de conseil en management local ;
- Bureaux d'études.

Dans ces différentes structures, les professions visées peuvent être les suivantes :

- Chargé.e de mission pour le développement territorial ;
- Chargé.e de mission pour la gestion des programmes européens ;
- Attaché.e auprès des services déconcentrés de l'État ou des services des collectivités territoriales ;
- Responsable et collaborateur/trice des associations locales de développement, des structures de conseil en management local.

Le parcours est aussi parfois utilisé par les étudiant.es comme cursus de formation pour les concours administratifs généraux (par exemple, le concours d'attaché territorial). Les résultats aux différents concours généraux montrent que le parcours peut constituer un mode de préparation assez efficace

PUBLICS VISÉS

Deux publics principaux sont visés par cette mention : Les étudiant.es en formation initiale qui souhaitent s'orienter vers le secteur public (au sens large), particulièrement ceux/elles motivés.es par l'accès à un concours de la fonction publique. Les différents parcours recrutent ainsi aussi bien des étudiant.es issu.es d'un master d'administration publique ou de droit public que des étudiant.es issu.es d'autres

mentions (Administration Économique et Sociale (AES), Science politique, Géographie, Sociologie) ou d'un Institut d'Études Politiques (IEP), en fonction de leur parcours personnel et de leur implication dans la vie locale. Les professionnel.les du secteur public : agent.es publics/ques en mutation ou reconversion professionnelle, agent.es souhaitant accéder à de nouvelles responsabilités.

ADMISSION

Suite à la publication de la loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016, l'admission en master 1^{ère} année est subordonnée au succès de l'examen d'un dossier de candidature suivi le cas échéant d'un entretien et/ou d'épreuves écrites. Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes : formulaire de candidature, lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes et relevés de notes des études supérieures en France ou à l'étranger. Pour certaines mentions de master, des pièces complémentaires peuvent être exigées. Les dates limites de dépôt des dossiers de candidature sont fixées chaque année universitaire et font l'objet d'une publication sur le site internet de l'université Lyon 2.

Sont concerné.es les étudiant.es de l'université Lyon 2, les étudiant.es venant d'un autre établissement d'enseignement supérieur français ou de l'Union européenne, ainsi que les candidat.es à la VAE. Les étudiant.es de nationalité étrangère hors Union européenne suivent la procédure CampusFrance ou déposent un dossier de candidature selon leur situation.

OUVERTURE INTERNATIONALE

La première année du master peut être effectuée en mobilité internationale. Le parcours-type « Action économique et coopération des collectivités territoriales en Europe » (AECCTE) s'ouvre à des étudiant.es étranger/ères (entre un.e et deux par promotion) et encourage ses étudiant.es à effectuer leur stage à l'étranger (2 à 3 étudiant.es par an font leur stage à l'étranger, principalement à Bruxelles dans les institutions européennes et les lobbies européens).

CONTENU DE LA FORMATION

Semestre 1

UE A1 Droit de l'action publique

- Droit de la commande publique (CM + TD)
- Droit public économique (CM)
- Droit des services publics (CM)

UE B1 Management public stratégique

- Analyse des politiques publiques (CM + TD)
- Droit de l'intercommunalité (CM)
- Science administrative (CM)

UE C1 Préparation aux concours

- Méthodologie des concours (TD)
- Etude de cas (TD)
- Méthodologie de la recherche (CM)

Semestre 2

UE A2 Droit de l'action publique locale

- Droit de l'action locale (CM + TD)
- Gouvernance territoriale (CM)
- Droit de l'aménagement de l'espace (CM)

UE B2 Management public opérationnel

- Finances et comptabilité publique (CM + TD)
- Gestion sociale et ressources humaines (CM)
- Contrôle de gestion (CM)

UE C2 Préparation aux concours et pratiques professionnelles

- Grand oral (TD)
- Et 1 enseignement au choix parmi : Anglais (TD) / Espagnol (TD)
- Et 1 enseignement au choix parmi : Mémoire / Stage / Initiative étudiante projet tutoré

Semestre 3

UE A3 Droit de l'action publique

- Gouvernance territoriale (CM)
- Droit approfondi de l'action locale (CM)
- Droit financier et budgétaire local des collectivités territoriales (CM)
- Droit comparé des collectivités territoriales (CM)
- Acteurs locaux et partenariats institutionnels (CM)

UE B3 Parcours professionnalisant AECCTE

- Politiques régionales de l'UE (CM)
- Développement et implantation à l'étranger (CM)
- Droit de la coopération transfrontalière (TD)
- Droit public économique approfondi (CM)
- Langues (TD)

UE C3 Compétences professionnelles

- Techniques et ingénierie politique (TD)
- Approche stratégique de l'action politique (TD)
- Aspects opérationnels du travail politique (TD)
- Problématiques du lobbying (TD)
- Recherche documentaire et méthodologique (TD)
- Anglais (TD)

Semestre 4

UE A4 Stage et mémoire

- Stage et mémoire

CONTACT : FACULTÉ DE DROIT JULIE-VICTOIRE DAUBIÉ

Secrétariat

Michèle FOURT

Tél. : 04.78.69.72.72

Mail : michele.fourt@univ-lyon2.fr

Responsables pédagogiques

Mylène LE ROUX (M1)

Daniel DURR (M2)

DROITS D'INSCRIPTION :

Droits d'inscription 2019/2020 en master 243 euros

+ Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) 91 euros.

LIEU DES COURS

Campus Berges du Rhône

4 bis, rue de l'Université, 69007 Lyon